

Cartographie des installations d'incinération en Centre-Val de Loire

Notice de lecture

Les besoins en incinération présentés ici sont issues de l'étude « Stratégie régionale des installations de traitement des déchets » réalisée par le Conseil régional en 2023. Le scénario retenu est le scénario SRADDET qui porte des objectifs ambitieux en matière de prévention et de réduction des déchets. Ce scénario prend en compte les flux des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et des Déchets des Activités Economiques (DAE) ainsi que les transferts possibles entre départements limitrophes. Sont également intégrées certaines importations de déchets d'autres départements hors région pour les DMA et les importations de DAE ainsi que le détournement de déchets pour la fabrication de Combustibles Solides de Récupération (Cf tableaux des hypothèses en annexe).

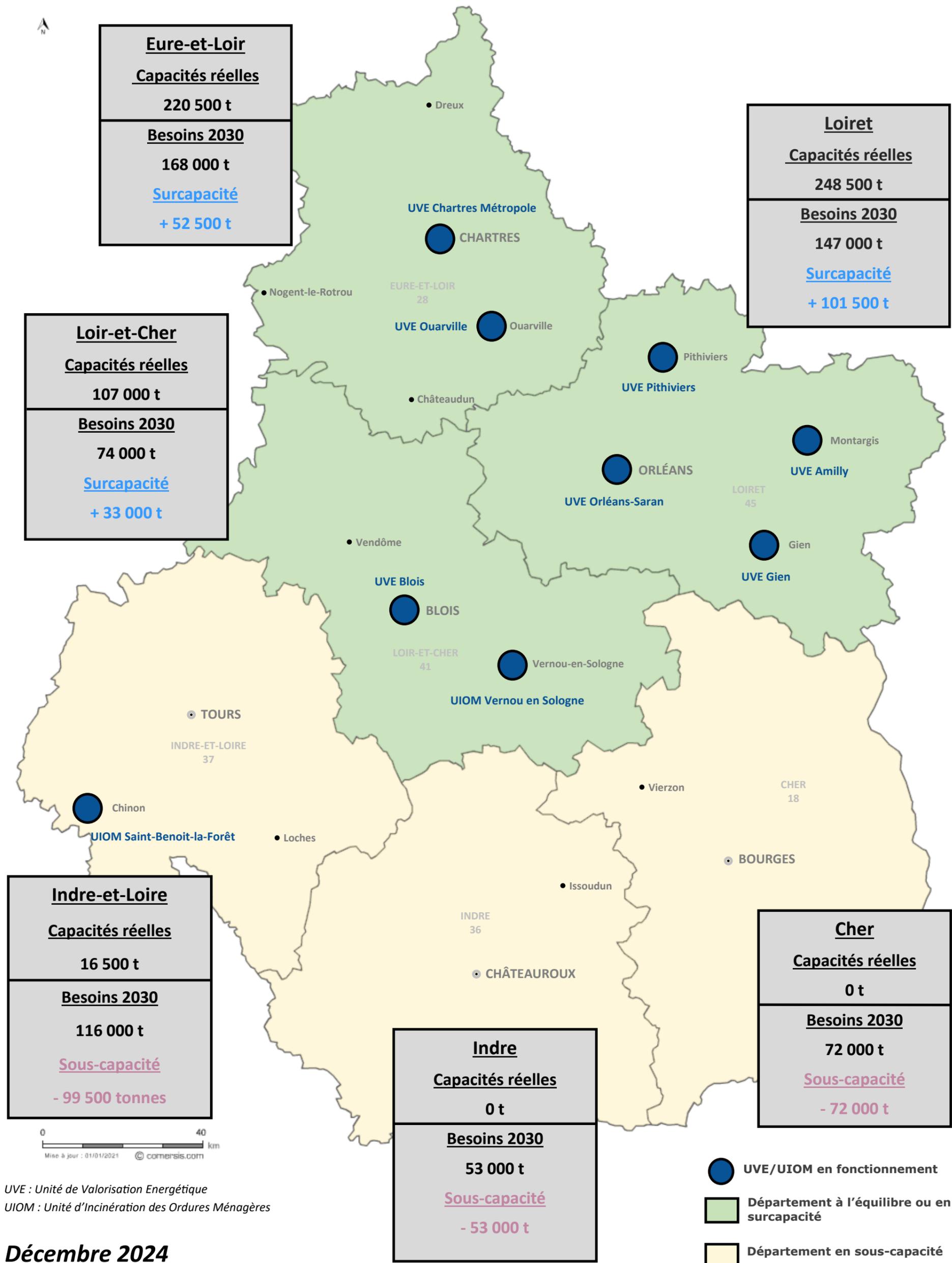
Deux temporalités sont prises en compte : une photographie de la situation régionale avant 2030 (avec les Unités d'Incinération d'Ordures Ménagères et les Unités de Valorisation Energétique existantes) et une carte cible des installations au-delà de 2030 avec les nouveaux projets d'UVE. Les capacités mentionnées pour ces nouveaux projets seront à affiner au regard des études en cours sur les territoires.

Ces projets sont mis au regard des estimations de gisement en 2030 et en 2050, issues de la Stratégie régionale, pour adapter au mieux les capacités des installations.

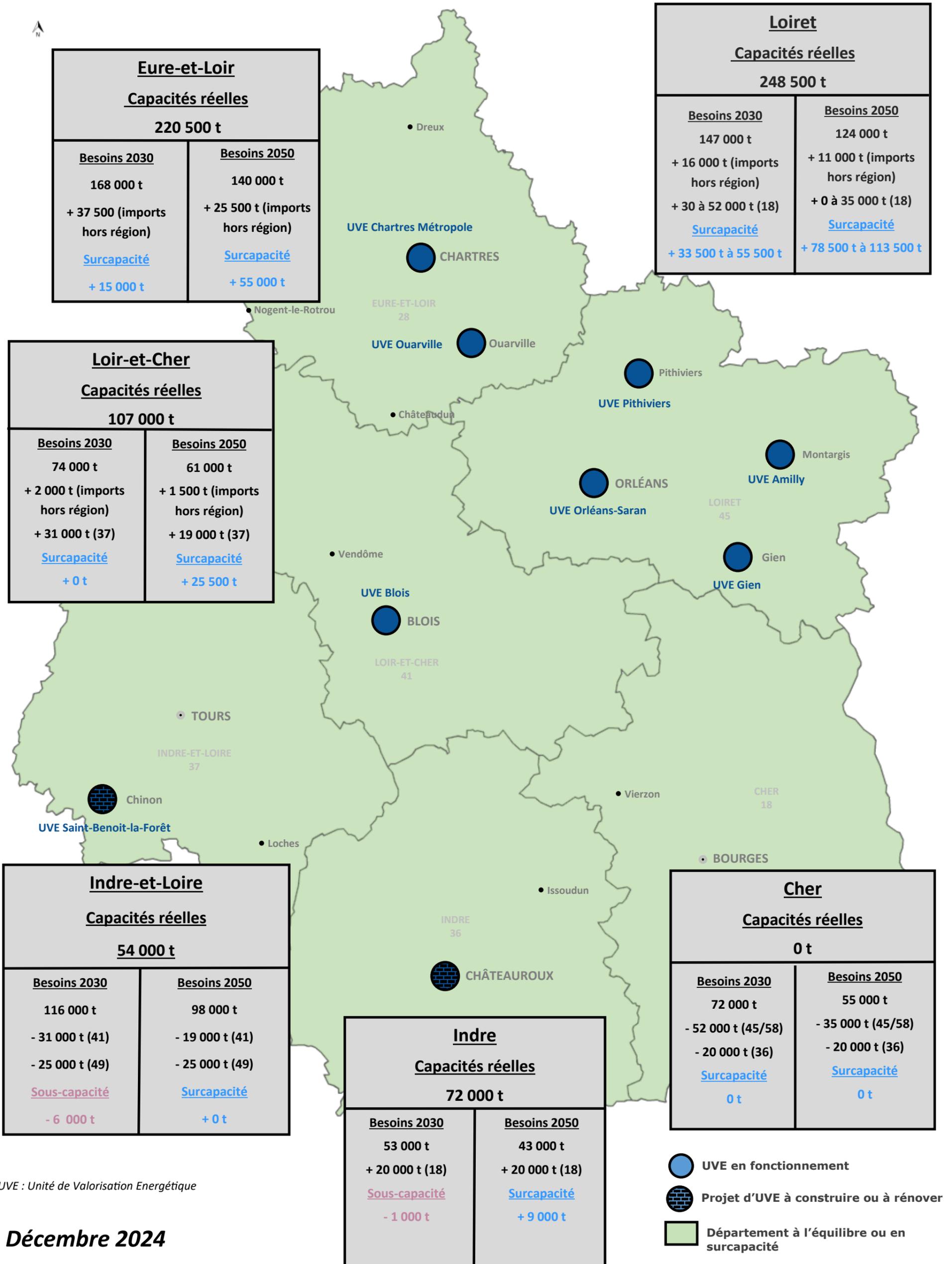
Seuls les projets permettant de pallier des sous-capacités de traitement sur les territoires ont été pris en compte sur cette cartographie cible. Les flux de déchets entre départements ne sont pas fixés définitivement et pourront évoluer en fonction des capacités des installations et des appels d'offres conclus entre les collectivités et les exploitants.

Les capacités réelles d'incinération présentées correspondent à 90 % des capacités autorisées pour tenir compte des arrêts de four/travaux sur les lignes et des évolutions du pouvoir calorifique des déchets.

Photographie des capacités d'incinération avant 2030



UVE : Unité de Valorisation Energétique
UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères



UVE : Unité de Valorisation Énergétique

Décembre 2024